

Citoyenneté jeunesse

Projet pilote présenté à monsieur Philippe Couillard, Premier ministre du Québec et ministre responsable des dossiers jeunesse ainsi que madame Caroline Simard, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré et adjointe parlementaire aux dossiers jeunesse.



FJR
1 Les forums jeunesse
régionaux du Québec

Par
& pour
les jeunes

Recherche, analyse et rédaction :

Félix Joyal Lacerte
Geneviève Cyr
Mélanie Talbot

Révision et correction :

Amélie Côté
Antoine Beaulieu
Audrey Tardif
Élise Demers
Florence Côté
Julie Fortier
Marie-Ève Beaumier
Noémie Brière-Marquez
Yannick Fortier

La Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec (TCFJRQ) est composée de 11 jeunes âgés de 12 à 35 ans regroupés en un conseil d'administration dont la vision est de faire des jeunes de tous les territoires des citoyens actifs et informés et des parties prenantes des décisions qui ont un impact sur leur communauté et leur avenir.

Membres du conseil d'administration :

Émilie Thériault, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Félix Joyal Lacerte, Président
Florence Côté, Capitale-Nationale
Geneviève Cyr, Chaudière-Appalaches
Isabelle Leblanc, Lanaudière
Jean-Mathieu Chénier, Outaouais

Joanie Tremblay, Saguenay-Lac-Saint-Jean
Mélanie Talbot, Côte-Nord
Santiago Risso, Montréal
Stéphane Hudon, Nord-du-Québec
Yannick-Carl Demers, Laval

Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec

Adresse : 571, 3^e Avenue Québec (Québec) G1L 2W4

Téléphone : (418) 523-8104

Site Internet : www.forumsjeunesse.qc.ca



Mot du président de la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec

Citoyenneté jeunesse vise à outiller les jeunes pour être décisionnels, à leur donner un espace pour faire entendre leur voix et à reconnaître leur compétence dans le développement de leurs communautés. Élaboré au cours des derniers mois par des jeunes des quatre coins du Québec, le projet Citoyenneté Jeunesse vient répondre au besoin de valorisation de la participation citoyenne des jeunes et d'intensification de leur présence au sein de la société.

Si les jeunes sont plus présents dans les lieux décisionnels, s'ils se présentent davantage aux urnes en période électorale, si leurs idées sont entendues et écoutées, c'est toute la société qui en sort gagnante. La participation citoyenne cherche un équilibre entre la responsabilité individuelle et la responsabilité collective, car « la capacité d'un individu à assumer sa responsabilité sera la condition qui amènera la collectivité à assumer la sienne » (Lamoureux, 1996).

Nous invitons donc le Gouvernement du Québec à devenir non pas collaborateur, mais partie prenante du projet Citoyenneté jeunesse. L'intégration des jeunes ne peut pas passer uniquement par l'éducation et l'emploi; elle doit aussi encourager l'engagement citoyen sous toutes ses formes.

« Il y a des vertus qui sont des folies, et c'est leur folie qui fait leur grandeur. » Cette citation d'Élime Durkheim m'a motivé à aller bien au-delà de mon mandat et à porter ce projet commun au national, afin que l'ensemble de la jeunesse québécoise puisse continuer à rêver tout comme nous.

Félix Joyal Lacerte,
Jeune citoyen élu

TABLE DES MATIÈRES

Mise en contexte	5
Introduction	9
Axe 1 : Relève d’administrateurs et représentation jeunesse	13
À quel besoin cet axe répond-t-il	13
Des expériences et des recherches pour appuyer une action efficace	14
Actions prévues et objectifs de l’Axe 1	18
Axe 2 : Simulation électorale et éducation citoyenne	20
À quel besoin cet Axe répond-t-il?	20
Des expériences et des recherches pour appuyer une action efficace	21
Une intervention ancrée dans la littérature scientifique	24
Actions prévues et objectifs de l’Axe 2	26
Axe 3 : Relève et participation politique	28
Cibler les municipalités : une question d’avenir	30
Actions prévues et objectifs de l’axe 3.....	32
Appui à la en place de conseils municipaux jeunesse : pour faire participer les jeunes	32
Un mode de gouvernance par les jeunes	36
Budget	38
Échéancier et évaluation	39
Conclusion	44
Annexe I – Un bref historique	45
Annexe II – Les valeurs des forums jeunesse régionaux	48
Annexe III – Les piliers de l’intervention jeunesse	50
Références	53

MISE EN CONTEXTE

La participation citoyenne est au cœur des réflexions sociétales. Nous assistons aujourd'hui à une remontée de la démocratie participative et à la reconnaissance de la participation des citoyens comme stratégie d'engagement collectif et de développement local. La santé démocratique de l'État et la vitalité des communautés dépendent intimement de l'engagement social des citoyens. Or, cette participation demeure un grand défi, en termes tant de mobilisation que de prise réelle des citoyens sur les décisions qui les concernent. Cet engagement se décline de mille et une façons, mais doit être entretenu, encouragé et soutenu. Plus particulièrement, il importe de favoriser la participation sociétale des jeunes qui, par la force des transformations démographiques, voit leur poids relatif au sein de la population québécoise diminuer. Tous doivent avoir une voix dans leur communauté et le pouvoir de contribuer à leur développement. L'engagement de la jeunesse dans les projets sociétaux passe par sa capacité à faire entendre sa voix, ses préoccupations, ses aspirations et à apporter de manière concrète une contribution non seulement par son dynamisme, ses compétences et son expertise, mais également par l'espace et les tribunes qui lui sont dédiées et la pertinence qu'on lui reconnaît.

Les forums jeunesse du Québec ont développé une expertise reconnue sur l'engagement des jeunes qui s'est déployée de multiples manières. Suite à l'arrêt du financement par le gouvernement, les jeunes engagés au sein des forums jeunesse, conscients du succès des divers projets, tenaient à préserver l'expertise développée au cours de la dernière décennie afin que la jeunesse de tout le Québec puisse encore bénéficier du soutien dont elle a besoin pour participer de manière active au développement de sa société.

Plus de dix ans d'expertise et d'actions visant la citoyenneté active des jeunes

Les forums jeunesse travaillaient déjà à favoriser la participation citoyenne des jeunes lorsqu'en 2006 ils ont reçu le mandat officiel du gouvernement du Québec d'œuvrer directement sur cet enjeu. Les actions mises en place pour assurer l'éducation citoyenne et la participation démocratique des 35 ans et moins s'inscrivent dans une philosophie du « par et pour » les jeunes, et ont notamment permis de sensibiliser les différentes organisations partenaires et de nombreux élus municipaux, préfets et députés provinciaux et fédéraux à l'importance de faire une place aux jeunes dans la société. Les actions locales des forums jeunesse ont permis d'agir directement auprès de centaines

de milliers de jeunes en leur offrant l'occasion d'avoir une influence significative sur la construction de leur communauté. Ceux-ci ont pu échanger d'égal à égal avec d'importants acteurs locaux, permettant la bonification de projets et le développement de liens de collaboration durables et novateurs.

Les exercices citoyens développés partout au Québec ont permis aux jeunes d'expérimenter les rouages des lieux décisionnels et de développer des habiletés relationnelles et entrepreneuriales en apprenant à concevoir, planifier, communiquer, financer et réaliser des projets qui répondent à leurs besoins et à ceux de leur communauté. Présentés comme l'avenir du Québec, ces jeunes ont eu l'opportunité de se poser comme des acteurs du changement social et non seulement comme des spectateurs ou bénéficiaires. Il faut se servir de l'expérience et du savoir-faire acquis sur le terrain pour poursuivre.

Des actions par et pour les jeunes :

Les forums jeunesse considèrent que le développement local doit se faire en s'appuyant sur l'expertise des citoyens qui vivent au cœur de ces régions. Les forums jeunesse considèrent que les projets de développement doivent être pensés par et pour ceux qu'ils ciblent.

Cette corrélation est à la base du sentiment d'appartenance ou de préoccupation intrinsèque qui amène les jeunes à s'impliquer dans l'aménagement de leur espace de vie. Un espace partagé sur lequel ils ont des intérêts communs, crée des liens et permet des actions collectives. La citoyenneté se construit donc essentiellement à l'échelle du milieu de vie quotidienne.

Source : TCFJRQ, 2013, Charte des valeurs des forums jeunesse.

Entre 2009 et 2014, les forums jeunesse ont investi près de 52 M\$ par et pour les jeunes de toutes les régions du Québec dans 1 296 projets et ententes qui ont permis à plus de 6 000 partenaires de mettre les jeunes au cœur de leurs considérations. Ces investissements ont permis de rejoindre 300 000 jeunes par année.

Un incubateur de leaders, administrateurs et gestionnaires

Depuis une quinzaine d'années, les forums jeunesse ont permis à plus de 4 500 jeunes de développer des compétences en gouvernance et en gestion de fonds, en plus d'approfondir leurs connaissances sur leur région et ses différentes composantes territoriales. Les forums jeunesse se sont avérés être un lieu concret de formation de leaders citoyens de tous les horizons. La richesse de l'expérience forum a su assurer, au cours des dernières années, une relève capable de jouer un rôle de premier plan au Québec. C'est la marge d'autonomie des forums jeunesse et ses réelles prises de décisions qui ont permis que cette expérience soit aussi formatrice. À l'instar de la nouvelle gouvernance de proximité, les forums jeunesse aspirent à un accroissement des capacités d'agir des communautés et à plus de moyens pour le développement de leur milieu de vie.

Un catalyseur de l'engagement pour tous les jeunes

Au-delà des 300 administrateurs par année pour lesquels un accompagnement plus important a été fourni, les forums jeunesse ont contribué à favoriser la participation citoyenne des jeunes dans toutes les régions du Québec. Cette participation a pris plusieurs visages : des jeunes qui ont entrepris des projets pour répondre aux besoins de leur milieu, qui ont donné de leur temps, qui ont assumé des charges publiques, qui ont exprimé leur voix dans les débats et qui ont voté. Ces actions ont nécessité de travailler en partenariat avec les organismes locaux, le milieu scolaire et les partenaires nationaux menant à la création d'un réseau encore inégalé. Les forums jeunesse sont sans contredit le pôle privilégié pour le développement d'une citoyenneté active chez les jeunes depuis les 15 dernières années.

*En participation citoyenne les actions des forums jeunesse ont permis de rejoindre **158 000 jeunes pour l'année 2013-2014.***

Un pont entre les jeunes et les décideurs

Il est désormais démontré que la mobilisation des communautés et l'engagement de ses acteurs contribuent largement à l'augmentation du niveau de vie, de la qualité de vie et du cadre de vie de chacun. Les exemples de succès de développement local où le dévouement, le sentiment d'appartenance et l'ingéniosité dont ont fait preuve les communautés locales et leurs élus sont nombreux. En effet, la participation et l'implication actives de la population sont essentielles à toute initiative de développement local. C'est, d'ailleurs, le premier prérequis pour un développement

local accru, s'en suivent le partenariat et un climat propice à l'action. Les forums jeunesse régionaux ont exercé une concertation des divers acteurs œuvrant auprès de la jeunesse et ont ainsi recueilli les préoccupations exprimées par les jeunes de leur territoire. Par l'expertise issue de l'ancrage du forum sur son territoire, il a été à même de mieux y intervenir, tout en construisant un dialogue avec les décideurs afin de s'assurer que les politiques publiques étaient ancrées dans les réalités de tous les milieux. Les forums jeunesse agissent de manière transversale, sans partisanerie et permettent une analyse différenciée des territoires qui composent le Québec.

Vers une nouvelle politique de la jeunesse

En prévision du renouvellement de la politique québécoise de la jeunesse entamé en 2014, le gouvernement a décidé de reconduire en 2015 plusieurs actions issues de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014. La rédaction du livre blanc *Une génération aux multiples aspirations* de même que le document publié par l'Institut de la statistique du Québec *Regard statistique sur la jeunesse* a permis au Secrétariat à la jeunesse de jeter les bases d'une nouvelle politique jeunesse. Cette politique sera mise en œuvre dans une nouvelle stratégie d'action jeunesse.

Actuellement à l'étape de la consultation, elle s'appuie déjà sur 4 axes :

Axe 1 : De saines habitudes de vie

Axe 2 : Un milieu favorable à la persévérance et à la réussite scolaires

Axe 3 : Des jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir

Axe 4 : Une citoyenneté active et plurielle

Afin d'assurer la réussite de la prochaine stratégie gouvernementale en matière de jeunesse, il nous apparaît primordial de porter une attention aux besoins exprimés par les jeunes et de définir des mesures qui y répondent de façon concrète et efficace. Le projet présenté dans ce document permet l'atteinte des cibles de la Politique Québécoise de la Jeunesse par la consolidation d'une expertise développée au cours des dernières stratégies d'action jeunesse.

INTRODUCTION

Des actions qui s'arriment aux préoccupations gouvernementales

L'axe quatre sur lequel se basera la prochaine politique jeunesse démontre que le gouvernement du Québec souhaite assurer la pleine participation des jeunes au développement de la société en leur offrant des expériences significatives et une place de choix dans les lieux décisionnels. L'expertise des forums jeunesse, reconnue à maintes reprises à l'international, est certes pertinente pour réaliser cette priorité. Les projets visant à outiller les jeunes afin qu'ils jouent un rôle concret dans l'amélioration de leurs conditions de vie, qu'ils deviennent des citoyens agissant pour le bien de leur communauté se sont multipliés au travers des quinze dernières années et ont fait leurs preuves. Aucune autre organisation n'a su avoir le même succès dans ce milieu, et ce, de manière soutenue sur l'ensemble du territoire québécois.

La Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec est fière du travail accompli jusqu'à aujourd'hui par l'ensemble de son réseau. La mobilisation des communautés implique un processus permanent d'animation du milieu qui permet aux citoyens de prendre conscience de leurs besoins et favorise leur prise en charge par les personnes concernées elles-mêmes. Par conséquent, il est essentiel de mieux former les citoyens aux rôles qu'ils peuvent avoir dans la participation au développement local et à leur société. Plus la participation est élevée et plus les chances de réussite d'un projet sont probantes.

Afin de garder l'expertise développée au fil des ans, le projet pilote proposé ici met l'accent sur des actions concrètes, basées sur la littérature scientifique ainsi que sur l'expérience terrain des quinze (15) dernières années. Il répond à la notion de citoyenneté plurielle, car il ne vise pas seulement une clientèle spécifique, mais offre à tout jeune désirant participer activement à sa communauté plusieurs moyens de la faire, peu importe l'éloignement de sa municipalité, grâce à un projet qui s'arrime autour de trois (3) axes.

Trois axes : trois types d'actions concrètes par et pour les jeunes

Citoyenneté jeunesse se présente sur trois (3) axes qui répondent aux différents besoins des jeunes en matière d'éducation et de participation citoyenne :

Axe 1 : Relève d'administrateurs et représentation jeunesse

Axe 2 : Simulation électorale et éducation citoyenne

Axe 3 : Relève et participation municipale

Afin de démontrer la pertinence et l'efficacité des actions qui seront proposées à l'intérieur de chaque axe, nous nous sommes attardés à répondre aux questions suivantes :

- À quel besoin cet axe répond-il?
- Qu'est-ce que la littérature ou la recherche nous apprend sur ce besoin et les meilleures façons d'y répondre?
- Quelles sont les expériences terrain qui ont donné des résultats positifs desquelles nous pouvons nous inspirer?
- Quelles devraient être les cibles à atteindre pour chacune des actions?

Finalement, les autres sections du document s'attarderont plus spécifiquement sur le mode de gouvernance, le budget de même que sur les processus d'évaluation suggérés. La section sur la gouvernance permettra notamment de voir comment la philosophie du par et pour les jeunes sera préservée dans le déploiement du projet.

L'importance de l'ancrage régional : être efficient tout en étant en contact direct avec les jeunes

Afin que tous puissent bénéficier des actions mises en place dans ce projet, il importe de les rendre accessibles sur l'ensemble du territoire. L'éloignement des grands centres peut en effet être un frein à la participation citoyenne, les plates-formes permettant aux jeunes de faire entendre leur voix étant moins nombreuses. Notons à titre d'exemple l'École d'été de l'Institut Nouveau Monde qui, sans un recrutement et un financement de délégations régionales par les forums jeunesse régionaux, aura tendance à rejoindre majoritairement des jeunes de la région métropolitaine montréalaise, puisque ces derniers n'ont ni à se loger ni à se déplacer pour bénéficier de l'expérience.

De la même manière, en février dernier, le directeur général de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC), Robert Laplante, s'inquiétait de l'abolition des CRÉ et des CLD et de l'impact que les coupes auraient pour les régions. « Il y a quelque chose de profondément cynique à s'attaquer aux municipalités dévitalisées, indiquait-il. Ça aura comme effet direct d'accélérer l'exode des communautés locales.¹ » À l'époque, l'IREC travaillait notamment à étudier l'impact des Cégeps dans la revitalisation des régions éloignées. Se basant sur le cas de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, les chercheurs avançaient que « la mobilité interrégionale des jeunes est un facteur clé dans l'explication de ce déficit démographique [...] Il existe donc une problématique régionale de rétention des jeunes.²»

Force est de constater que le jeune impliqué dans son forum jeunesse est avant tout un citoyen réseauté dans son milieu et qui ressent un fort sentiment d'appartenance envers sa communauté. De même, il est un acteur essentiel au développement des enjeux qui lui tiennent à cœur. De plus, le jeune est avant tout un citoyen ancré dans une communauté et pour être à même de constater des besoins spécifiques, l'action doit elle aussi se faire au niveau de celle-ci, tel que le soulignent Gallant et Oberlé (2013) :

... « c'est bien parce qu'ils sont insérés dans le tissu régional que les forums jeunesse réussissent à mettre en place des projets dans leur région. Ils connaissent leur milieu et ses différents acteurs, parfois même personnellement. En outre, ils ont une visibilité en tant qu'acteurs régionaux ouverts à collaborer avec d'autres acteurs locaux et régionaux pour monter des projets qui visent la jeunesse de leur territoire. C'est donc un ensemble de points d'ancrage qui façonne le caractère régional des actions des forums jeunesse, mais en particulier leur rôle spécifique dans la société civile organisée de leur région. »³

Ces auteurs ont souligné que bien que les différentes actions mises en place d'un territoire à l'autre finissent par se ressembler, c'est parce qu'elles sont issues des interactions entre les acteurs du milieu et les jeunes qu'elles fonctionnent.

C'est pourquoi **le modèle proposé prévoit l'embauche de conseillers dans chacune des régions**. Le conseiller devra mettre en place un **conseil d'administration régional** dont

¹ RADIO-CANADA. « Robert Laplante qualifie la restructuration de l'État de destruction planifiée », 17 février 2015. <http://ici.radio-canada.ca/regions/saguenay-lac/2015/02/17/002-robert-laplante-cercle-de-presse-irec.shtml>

² Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) (2015), *Le Cégep de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine : un actif de premier plan pour l'économie et le développement régional*, Montréal, p.i. <http://www.irec.net/upload/File/rapportrecherchecegepgaspeavril2015.pdf>

³ Nicole Gallant et Céline Oberlé (2013), *Les Forums jeunesse régionaux du Québec. Ancrage local et régional des actions en participation citoyenne des jeunes*, Institut national de la recherche scientifique, page 59.

un des membres fera partie du conseil d'administration national, responsable du développement et de la **coordination du projet** (voir la section sur la gouvernance pour plus de détails).

Ce modèle représente une manière efficace et efficiente de répondre à l'objectif gouvernemental de favoriser et de valoriser l'apport des jeunes tout en demeurant rigoureux dans sa mise en œuvre :

- Un modèle qui minimise la structure au profit du travail terrain;
- Un modèle flexible qui répond facilement aux changements grâce à la présence d'un conseil d'administration national;
- Un modèle de proximité permettant un contact direct avec les jeunes.

AXE 1 : RELÈVE D'ADMINISTRATEURS ET REPRÉSENTATION JEUNESSE

À quel besoin cet axe répond-il

Dans une société en déclin démographique ayant une population vieillissante, il importe de mettre en place des mesures afin d'assurer une relève dans divers secteurs, dont ce qui a trait à la relève des administrateurs.

Dans son document de consultation sur la prochaine politique jeunesse, le gouvernement cible lui-même la question de l'accès des jeunes aux lieux décisionnels comme un défi qui se pose non seulement à la jeunesse, mais à la société tout entière.

Certains obstacles se présentent manifestement sur la route des jeunes qui souhaitent donner leur temps ou leur expertise. Selon la dernière Enquête nationale sur le don et le bénévolat, les jeunes bénévoles n'accomplissent pas le même genre de tâche que les bénévoles plus âgés : «Les personnes plus âgées qui font du bénévolat sont plus susceptibles d'accomplir certains types d'activités. Par exemple, en 2013, 42 % des bénévoles âgés de 55 ans et plus ont siégé à un comité ou à un conseil, comparativement à 34 % des bénévoles âgés de 35 à 54 et à 26 % des bénévoles âgés de 15 à 34 ans⁴.»

Quant au pourcentage occupé par les jeunes sur les conseils d'administration et dans les autres lieux décisionnels, la situation est peu reluisante : mairies (2,4 %), élus de l'Assemblée nationale (6,5 %), cadres de la fonction publique (1,5 %), conseils des représentants et représentantes de la Fédération des caisses Desjardins (1,7 %)⁵.

Une gouvernance qui contribue à la formation d'administrateurs de la relève

L'une des forces des forums jeunesse est d'accomplir eux-mêmes ce qu'ils prônent en étant dirigés par un conseil d'administration de jeunes. Il est logique de s'inspirer de cette formule pour le nouveau projet de Citoyenneté jeunesse, afin de s'assurer de donner une expérience concrète aux jeunes. Cette expérience doit être complète, offrant la possibilité aux jeunes administrateurs d'être décisionnels et d'utiliser cette plateforme comme tremplin vers d'autres milieux.

L'idée est donc d'offrir aux jeunes administrateurs des formations leur permettant d'acquérir des connaissances et compétences en gouvernance. Ensuite, la mise en place de comités de travail leur permettant de participer de façon plus soutenue à définir les orientations en matière de développement régional ou de participation citoyenne servira de première expérience de gouvernance. Les administrateurs seront donc les artisans d'un travail concret effectué dans l'objectif de réaliser des initiatives citoyennes profitant à un territoire donné et ce faisant, ils développeront des compétences faisant d'eux une relève outillée, compétente et prête.

⁴ Statistique Canada, *Le bénévolat et les dons de bienfaisance au Canada*, 2015. Sur Internet : <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/150130/dq150130b-fra.htm>

⁵ Conseil du statut de la femme (CSF) et Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec

Enfin, cet état de fait a un impact sur la relève au sein des sociétés d'État. Selon Force jeunesse, seulement 0,07 % des administrateurs des sociétés d'État ont moins de 35 ans⁶. Ce pourcentage surprenant s'explique selon eux par un manque d'expérience perçu des jeunes en la matière et a comme conséquence une diversité restreinte des points de vue. Si la gestion de nos richesses collectives pour les années à venir s'effectue sans les jeunes, comment croire que leurs besoins seront pris en compte? Comment peuvent-ils développer un sentiment d'appartenance ou de responsabilité envers l'État et la saine gestion publique?

Des expériences et des recherches pour appuyer une action efficace

Une sous-représentation à corriger

Comment expliquer la sous-représentation des jeunes dans les lieux décisionnels en général? Notons d'abord la perception chez les dirigeants que les jeunes n'ont pas les compétences ou connaissances nécessaires pour occuper des postes décisionnels ou stratégiques dans l'organisation.

Cette impression peut être partagée par les jeunes eux-mêmes, intimidés par l'expérience de ceux qui siègent actuellement dans ces lieux et mal informés sur la nature des responsabilités. Or, selon le Conseil canadien pour la diversité administrative, créer des conseils d'administration plus hétérogènes (femmes, jeunes, communautés culturelles, profils variés) est gage d'une meilleure efficacité et d'une meilleure gestion, puisque cela permet des remises en questions et de nouvelles manières de penser. Cette diversité doit donc être valorisée, notamment en incitant les organismes à intégrer des jeunes dans leurs structures de gouvernance.

En préparant une relève pour le rôle clé et stratégique qui est celui d'administrer une société, nous nous assurons la pérennité des organisations par la présence de jeunes qualifiés, compétents et surtout intéressés par le défi qui assureront une saine gestion dans les années à venir.

Quelques expériences : des programmes de formation en émergence

(TCFJRQ), *Présence des femmes et des jeunes de 35 ans et moins dans les lieux décisionnels et consultatifs régionaux*, 2014.

⁶ Force jeunesse, *Renouvellement de la politique québécoise de la jeunesse*, 2015. Sur Internet : <http://forcejeunesse.qc.ca/renouvellement-de-la-politique-quebecoise-sur-la>.

Dans les dernières années, des projets probants ont été démarrés pour stimuler la relève d'administrateurs. Les forums jeunesse ont notamment travaillé sur des programmes de jumelage entre organismes et jeunes, sur des offres de formation aux jeunes, sur la création de postes jeunes sur certains conseils d'administration, etc. Des démarches étaient également en cours pour arrimer ces formations avec le milieu universitaire, notamment en Outaouais. Les forums ont aussi permis à environ 300 jeunes par année depuis 15 ans d'expérimenter concrètement la gestion d'un organisme à but non lucratif en participant au conseil d'administration d'un forum jeunesse régional.

Il faut également mentionner la forte présence féminine sur les conseils d'administration des forums jeunesse, soit un peu plus de 60 %⁷. Plusieurs acteurs tentent d'augmenter la présence des femmes sur les conseils d'administration et des ressources y sont investies, avec raison, chaque année. Lorsqu'une expérience de formation d'administrateurs rejoint un tel nombre de jeunes femmes en leur permettant souvent de faire leurs premières armes comme administratrices, il importe de souligner ce succès et il y a fort à parier que nous serions capables de le reproduire dans la prochaine structure de gouvernance du projet Citoyenneté jeunesse.

Le Mouvement des caisses Desjardins offre un programme afin de former la relève des administrateurs dans leur propre réseau : « Jeunes dirigeants de la relève ». Cette initiative est intéressante, bien qu'interne au Mouvement Desjardins et axée sur la gestion d'une institution financière. Fait également à noter, les jeunes qui y participent n'ont pas le droit de vote.

Un congrès de formation : une expérience concluante

Les jeunes administrateurs bénévoles ressentent le besoin d'élargir leurs compétences et leurs perspectives en engageant avec d'autres des conversations sur leurs réalités et difficultés tout en réfléchissant aux différentes manières de les surmonter. Un congrès de formation pourrait compléter l'offre au niveau régional.

⁷ Conseil du statut de la femme et TCFJRQ, *Présence des jeunes et des femmes dans les lieux consultatifs et décisionnels*. Sur Internet : <http://www.forumsjeunesse.qc.ca/compilation-nationale-presence-des-femmes-lieux-decisionnels-consultatifs.pdf>.

En 2014, un grand congrès a réuni de jeunes administrateurs de toutes les régions du Québec. Dans l'évaluation de ce congrès réalisé auprès des participants, 88% des répondants affirment qu'il serait pertinent de refaire ce type d'événement chaque année ou aux deux ans. Les participants soulignent également que l'événement leur a permis de développer des connaissances et des compétences en lien avec leur mandat d'administrateur, mais aussi de mieux connaître les réalités des autres régions, ce qui rejoint par ailleurs la volonté gouvernementale de favoriser la mobilité interrégionale.

Ce type d'événement permet aussi une certaine émulation : en constatant les pratiques gagnantes sur d'autres conseils d'administration, on peut ramener dans sa région les meilleures innovations et avoir des arguments pour les implanter.

Au cours des dernières années, le réseau des forums jeunesse a sans arrêt poussé plus loin les expériences de réunions et de formation via les supports web. Certains chercheurs reconnaissent que les nouvelles technologies peuvent faciliter l'implication et la mise en réseau, même jusqu'à l'étranger⁸.

Toutefois, rien ne remplace le contact humain dans la création d'un réseau riche et varié, qui aide les jeunes à mener à bien leurs projets et contribuer de manière significative au développement de leur région.

Par les formations et les ateliers, nous souhaitons non seulement contribuer à intégrer des jeunes au sein d'instances décisionnelles, mais surtout les former et les sensibiliser aux enjeux dont ils doivent être porteurs (ex. : équité intergénérationnelle, relations

Opérationnalisation du congrès de formation

Le congrès serait déployé au mois de novembre dans la région de Québec. Les activités, menées sur trois jours, prévoient un gala le samedi soir. La programmation serait composée d'ateliers et de moments de convergence avec des invités de marque (conférenciers, personnalités politiques et autres).

Les divers thèmes à l'horaire seraient présentés conjointement par l'équipe de Citoyenneté jeunesse et des experts invités. Ceux-ci seraient choisis principalement à l'intérieur des structures de l'État, d'anciens présidents de commissions gouvernementales ou d'anciens parlementaires, l'objectif principal étant de valoriser l'expertise étatique et des organismes parapublics et limiter les coûts traditionnellement associés à des conférenciers invités. Les conseillers en citoyenneté jeunesse répartis sur l'ensemble du Québec pourraient voir à la diffusion de l'événement et ainsi favoriser une représentation complète de l'ensemble des jeunes du Québec.

⁸ Gaudet (2010), dans Mondor, Boily et Comeau (2014). *L'implication sociale des jeunes au Québec. Une recension des écrits*, Cahier TA1401 de la Chaire de recherche Marcelle-Mallet sur la culture philanthropique.

interpersonnelles harmonieuses et égalitaires, etc.). Par ces actions, nous visons à favoriser le développement du Québec par et pour les jeunes et ainsi accroître la participation citoyenne dans toutes les sphères de la société.

Puisque les bénéfices retirés de l'engagement sont l'un des facteurs qui contribuent à l'implication des jeunes⁹, une activité de reconnaissance des jeunes Québécois et Québécoises pourrait aussi être organisée de pair avec le gouvernement afin d'y souligner les engagements exceptionnels des jeunes dans leur communauté et ainsi reconnaître leur apport au développement du Québec.

Des jeunes qui participent à la création des politiques publiques

Au cours des dernières années, les forums jeunesse ont permis la participation de jeunes à de nombreuses consultations gouvernementales : immigration, environnement, égalité, loi électorale, etc. Pas moins de sept avis, mémoires ou autres contributions nationales prenant en compte les réalités régionales ont été produits dans la dernière année par la TCFJRQ et les forums jeunesse.

Cette co-construction des politiques publiques avec les jeunes est au cœur des préoccupations de plusieurs démocraties modernes, et il importe que le Québec demeure à l'avant-garde en la matière. Nous proposons donc au gouvernement d'avoir des interlocuteurs représentatifs des jeunes partout sur le territoire, et de solliciter la participation de ceux-ci lors de différentes consultations, mais aussi aux jeunes de prendre part au débat social et d'être reconnu comme un acteur essentiel au développement de nos communautés.

Sont donc proposées des mesures concrètes donnant des opportunités au gouvernement de venir échanger avec les jeunes dynamiques et innovateurs qui forment la jeunesse québécoise afin de dialoguer avec eux des enjeux du Québec de demain. L'avenir de la jeunesse est le moteur du développement de tous les pays. En favorisant le dialogue avec les jeunes québécois et québécoises, on leur permet de développer leurs compétences citoyennes et leur confiance en l'avenir et en leurs décideurs et ainsi d'influencer les décisions visant le développement du Québec. Ce qui permet par la même occasion de diminuer le cynisme envers la politique et de favoriser une cohésion sociale.

⁹ Mondor, Boily, et Comeau, 2014.

Actions prévues et objectifs de l'Axe 1

Plus concrètement, l'Axe 1 vise à faire des jeunes de tous les territoires des citoyens actifs et informés afin qu'ils soient des parties prenantes des décisions qui ont un impact sur leur communauté et leur avenir.

Les objectifs principaux des actions mises en place sont les suivants :

- Exercer un rôle-conseil auprès du gouvernement en matière de jeunesse; Impliquer les jeunes dans la co-construction des politiques publiques
- Assurer une plus grande présence de jeunes au sein des lieux décisionnels et consultatifs par des actions ciblées auprès des organismes
- Augmenter le bassin de jeunes administrateurs disponibles et formés pour siéger sur des conseils d'administration
- Favoriser la création d'un réseau interrégional chez les administrateurs de la relève.

Les objectifs de l'Axe 1 sont en lien direct avec la future politique jeunesse, notamment pour l'attention apportée aux objectifs d'intégration des jeunes dans les lieux décisionnels inclus dans l'Axe 4 du document de consultation.

Objectifs	Actions	Cibles
Exercer un rôle-conseil auprès du gouvernement en matière de jeunesse; Impliquer les jeunes dans la co-construction des politiques publiques	Participer à des consultations gouvernementales et exercer un rôle-conseil auprès du gouvernement	-Participer à deux consultations gouvernementales -Implication de 10 jeunes/région dans les réflexions
Assurer une plus grande présence de jeunes au sein des lieux décisionnels et consultatifs par des actions ciblées auprès des organismes.	Accompagner des organismes vers une meilleure présence des jeunes au sein des lieux décisionnels et consultatifs	-Réalisation de sondages régionaux sur la présence des jeunes sur les CA d'organismes et sur les besoins des organismes en matière d'intégration des jeunes -Accompagnement de 5 organismes par région
Augmenter le bassin de jeunes administrateurs disponibles et formés pour siéger à des conseils d'administration	Offrir des formations pour les jeunes intéressés à siéger à des conseils d'administration	-Formation de 10 membres par région -Formation de 10 autres jeunes par région
Favoriser la création d'un réseau interrégional chez les administrateurs de la relève.	Tenir un événement national d'échange et de formation pour les jeunes administrateurs	-Participation de 100 jeunes à l'événement
<i>Développement possible à l'an 2 :</i> <i>Services d'animation et de consultation des jeunes en région auprès des municipalités et des MRC.</i>		
Évaluation prévue : Mesure de l'évolution de la perception des jeunes administrateurs par les organismes touchés par les actions; Questionnaire sur l'intention de siéger comme administrateur auprès des jeunes formés; Questionnaire auprès des jeunes participants au congrès pour mesurer l'apport de l'événement à leurs compétences et connaissances.		

AXE 2 : SIMULATION ÉLECTORALE ET ÉDUCATION CITOYENNE

À quel besoin cet axe répond-il?

Le taux de participation électorale des jeunes connaît un déclin soutenu depuis les trente dernières années et cela a un impact sur le taux de vote de l'ensemble de la population. L'élection fédérale de 2008 sonne l'alarme, alors que le taux de participation atteint un creux record avec 37,4 % pour les 18-24 ans et 48 % pour les 25-34 ans. Au Québec, la situation est légèrement meilleure puisque le taux de participation chez les jeunes âgés de 18 et 24 ans se situait à 46,8 %¹⁰.

Si les gens de cinquante ans et plus sont nombreux à se présenter aux urnes, c'est entre autres parce qu'ils en ont pris l'habitude plus jeunes. Si les jeunes ne vont plus voter la première ou la deuxième fois qu'ils en ont le droit, ils seront moins nombreux à voter en avançant en âge. Sans dramatiser, on peut affirmer qu'en bas d'un certain seuil de participation, les citoyens, jeunes et moins jeunes, pourraient en arriver à remettre éventuellement en question la légitimité des gouvernements. Cette situation ne serait certainement pas de nature à favoriser la contribution des jeunes au développement du Québec et la préservation d'une structure sociale harmonieuse et équitable, comme l'évoque l'orientation 2 de la prochaine politique jeunesse¹¹.

TAUX DE PARTICIPATION DES JEUNES QUÉBÉCOIS AUX ÉLECTIONS FÉDÉRALES ET AUX ÉLECTIONS PROVINCIALES							
ÂGE	FÉD 2006	PROV 2007	FÉD 2008	PROV 2008	FÉD 2011	PROV 2012	PROV 2014
Tous âges confondus	64,1	69,9	61,3	57,1	63,5	74,6	71,44
18-24 ans Québec	50,2	54,5	46,8	36,2	45,5	62,1	55,7
25-35 ans Québec	57,0	60,9	53,5	41,8	56,5	66,4	60,4
18-24 ans Canada	43,8		37,4		38,8		
25-35 ans Canada	49,8		48		45,1		

¹⁰ Élections Canada, « Estimation du taux de participation par groupe d'âge à l'élection générale fédérale de 2008 ». Sur Internet : http://www.elections.ca/res/rec/part/estim/estimation40_f.pdf (page consultée le 25 avril 2011).

¹¹ Secrétariat à la jeunesse, (2015) *Renouvellement de la politique québécoise de la jeunesse – Document de consultation*. Sur Internet : <http://www.saj.gouv.qc.ca/consultations-jeunesse/politique-jeunesse.asp>.

C'est lors des élections provinciales de 2008, après 2 élections en moins de 2 mois, que le taux de participation des jeunes de 18-24 ans a chuté à 36,2%, tandis que celui des 25-35 était de 41,8 %, se rapprochant ainsi de la moyenne des jeunes Canadiens de 2011.¹²

La situation est toute autre pour les élections de 2012 alors que le taux de participation a augmenté pour toute la population, mais de manière plus significative chez les jeunes, ce qui pourrait nous amener à croire que le faible taux de 2008 consistait en une anomalie. Or, il est important de garder en tête que les élections de 2012 ont suivi de près la grève étudiante, qui avait entraîné un intérêt pour la politique à la hausse chez tous les jeunes, qu'ils aient été favorables ou non à ce mouvement. Les taux ont d'ailleurs diminué à nouveau légèrement aux élections de 2014, démontrant que rien n'est à tenir pour acquis.

Il importe de garder à l'esprit que les plateformes d'éducation à la citoyenneté sont rares et le milieu scolaire peine à prendre en charge ce volet de manière concrète. Dès l'automne, le volet d'éducation à la citoyenneté sera retiré du programme d'histoire de quatrième secondaire, ce qui diminue le rôle de l'école en matière d'éducation citoyenne. Moins de 5 % des jeunes sont touchés par des plateformes comme les parlements au secondaire ou encore les conseils d'élèves¹³. Rappelons que le programme *Électeurs en herbe* dont le financement a été retiré rejoignait plus de 70 000 jeunes à chaque élection et avait un fort potentiel de croissance.

Des expériences et des recherches pour appuyer une action efficace

Qui sont les jeunes qui votent?

Selon Blais et Loewen (2011), deux types de facteurs pourraient déterminer le vote des jeunes, soit les facteurs sociodémographiques et les facteurs motivationnels ou encore liés à l'engagement politique¹⁴. Tandis que les premiers nous informent sur des caractéristiques des jeunes votants par rapport aux non-votants, par exemple le revenu familial et le niveau de scolarité, le deuxième type de facteurs nous informe sur des caractéristiques acquises des jeunes votants. Ce dernier type apporte donc davantage de

¹² François Gélinau et Alexandre Morin-Chassé, «Les motifs de la participation électorale au Québec : Élections de 2008», Directeur général des élections du Québec, Cahiers de recherche électorale parlementaire, novembre 2009, p. 6.

¹³ Exemple pour une école secondaire de 1000 élèves, répartis en classes de 28 élèves : il y aurait 36 classes déléguant chacune un représentant, pour un pourcentage de 3,6% des élèves touchés.

¹⁴ André Blais et Peter Loewen, «Participation électorale des jeunes au Canada», Élections Canada, janvier 2011, p. 7-13.

pistes d'actions pour améliorer la situation. Notons que les facteurs les plus déterminants du taux de vote sont l'intérêt et l'information.

Et si la clé était l'éducation à la citoyenneté?

Nous l'avons remarqué dans les différents écrits, les principaux facteurs qui conditionnent le vote des jeunes sont l'intérêt pour les enjeux électoraux et la politique en général. Il est donc permis de penser que tous les efforts effectués pour stimuler cet intérêt, augmenter les connaissances sur la politique ou encore favoriser l'engagement des jeunes peuvent être en mesure de contribuer à améliorer le taux de participation électorale des jeunes.

Certains pays ont mis sur pied des cours d'éducation à la citoyenneté à même le programme scolaire. D'autres appuient des projets ou des initiatives, par exemple la Belgique qui encourage la compétence civique des jeunes en fournissant gratuitement des journaux dans les classes d'école.¹⁵

Au Québec, l'éducation à la citoyenneté apparaît dans le programme de formation qui doit être mis en œuvre par les écoles : le domaine général de formation *Vivre ensemble et en citoyenneté* ainsi que plusieurs compétences transversales s'y rattachent. Toutefois, l'éducation à la citoyenneté s'apprête à disparaître du programme d'histoire au secondaire, où elle était une compétence dont le développement relevait d'une matière en particulier et où elle devait être évaluée. D'autres provinces et territoire ont spécifiquement un cours d'éducation citoyenne à l'horaire, alors que dans six d'entre eux, une expérience d'engagement citoyen fait partie des exigences pour l'obtention d'un diplôme secondaire¹⁶.

Les autres initiatives en matière d'éducation citoyenne

Les forums jeunesse ont créé et accompagné pendant plusieurs années le programme *Électeurs en herbe*, une simulation électorale déployée lors des élections municipales, provinciales et fédérales. Lors des simulations fédérales, un partenariat s'est mis en place avec l'organisation CIVIX, un organisme canadien non partisan dont le mandat consiste à développer les capacités et l'engagement des jeunes Canadiens afin qu'ils participent activement à la vie démocratique. Il serait possible d'élargir davantage ce

¹⁵ Dominique Payette, *L'information au Québec, un intérêt public*, Groupe de travail sur le journalisme et l'avenir de l'information au Québec, 2010.

¹⁶ Institut Mallet, *Institut Mallet (2014). Renforcer la culture philanthropique chez les jeunes : portraits des initiatives et des programmes*. Par exemple, en Ontario, 40 heures d'engagement sont prévues par la loi.

partenariat afin de profiter de l'expertise développée de part et d'autre et de rejoindre un nombre plus élevé de jeunes et d'écoles.

Il y a quelques années, *Électeurs en herbe* a tenté de développer un cadre d'ateliers à réaliser dans les classes entre les élections, afin de maintenir l'intérêt pour la politique aussi entre les rendez-vous électoraux. Ce matériel, qui n'a jamais été diffusé, était adapté au programme de formation québécois, tout comme les outils utilisés en période électorale.

L'efficacité des programmes de simulation a été documentée il y a quelques années par une évaluation du programme *Vote étudiant*. On y mesurait que les jeunes participants à ces programmes avaient augmenté leurs connaissances sur la politique et on y constatait une augmentation des intentions de voter¹⁷. Ces impacts pouvaient également rejaillir sur leur famille entière, puisque le programme entraînait des discussions familiales sur la politique, ce qui constitue aussi un facteur prédictif du vote selon la littérature.

Réflexion sur l'action des forums jeunesse en période électorale; des actions mobilisatrices partout sur le territoire québécois dont il faut s'inspirer

Après une décennie d'actions en participation électorale, les forums jeunesse ont raffiné année après année leur approche auprès des jeunes, que ce soit par des programmes d'éducation à la citoyenneté comme *Électeurs en herbe* ou encore des campagnes d'appel au vote des jeunes. Les cinq dernières élections générales au Québec, de l'élection municipale de 2009 à celle de 2013, en passant par les fédérales de 2011 et les provinciales de 2012 et de 2014, ont été des laboratoires formidables d'expérimentation, d'innovation et d'apprentissage pour les forums jeunesse et leur Table de concertation.

D'une élection à l'autre, les jeunes s'y perdent parfois lorsque vient le temps de voter. Les processus sont en effet très différents d'un palier à l'autre, surtout en prenant en considération les changements récents apportés par le Directeur général des élections du Québec (DGEQ), qui a introduit des bureaux de vote dans les établissements d'enseignement ainsi que le vote intercirconscription. Vu la grande mobilité géographique de cette tranche d'âge ainsi que l'arrivée d'une nouvelle cohorte en âge de voter, il est d'autant plus important que l'information sur le « où, quand et comment »

¹⁷ Elevate Consulting, *Évaluation du programme Vote étudiant*, Rapport commandé par Élections Canada, 2011. Sur Internet : http://inspirerlademocratie-inspiredemocracy.ca/rsch/ce/svp/svp_f.pdf.

voter soit transmise aussi clairement possible et, comme l'information se rend là où les jeunes sont, de la circonscription la plus densément peuplée vers la plus éloignée.

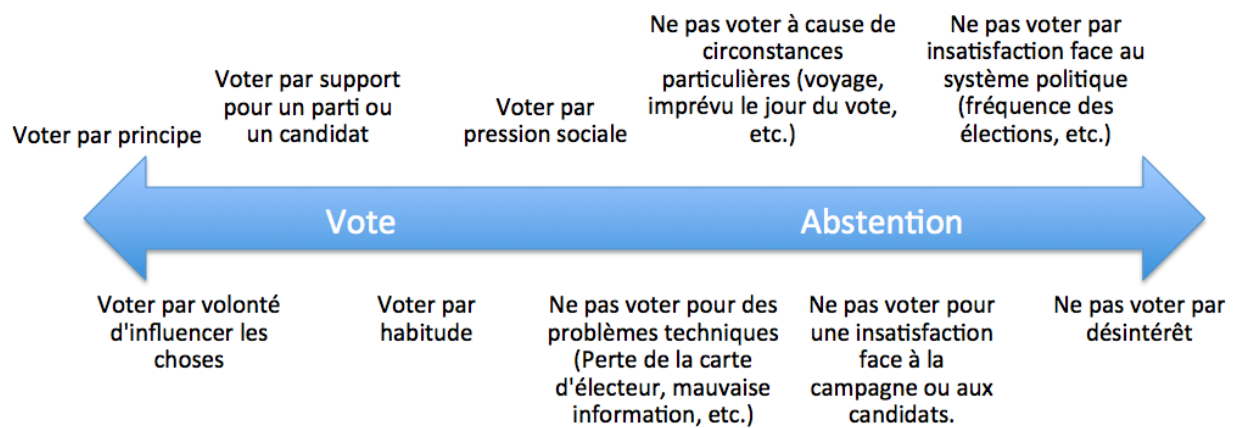
Si l'exploration d'approches via les médias sociaux a été fructueuse par le passé, les dernières élections nous ont démontré que l'impact le plus concret que nous pouvons avoir sur les jeunes est par des approches individualisées et originales, sur le terrain, dans les lieux où les jeunes évoluent au quotidien.

Dans les cinq dernières années, le partenariat s'est renforcé avec le Directeur général des élections du Québec ainsi qu'avec Élections Canada, qui accordaient à nos méthodes un soutien financier ponctuel. Nous avons également pu échanger avec eux des connaissances sur la stimulation du vote chez les jeunes. Leur confiance serait certainement réitérée afin de poursuivre la collaboration à l'avenir.

Une intervention ancrée dans la littérature scientifique

S'inspirant des études faites sur les comportements électoraux des Québécois et Canadiens, les forums jeunesse ont tenté lors des cinq dernières élections de dépasser la simple intuition et de planifier des campagnes pro-vote basées sur la théorie. L'exercice est parfois ardu, notamment à cause de contradictions et d'incertitudes dans la littérature sur certains points, surtout lorsque vient le temps de les appliquer en prévision d'élections à divers paliers. Nous verrons comment trois concepts-clés de la littérature ont pu déterminer les choix et les orientations d'actions concrètes lors de trois élections différentes en plus des principes d'action qui en sont ressortis.

Premièrement, la notion d'ancrage du vote (Gélineau, 2009) aura permis d'établir des cibles qualitatives lors de la mobilisation afin d'identifier les « cibles payantes ». En effet, l'équipe de terrain des forums jeunesse est répartie sur le territoire et ses intervenants sont en mesure de sillonner leurs régions respectives et d'identifier les lieux où les jeunes évoluent, leurs besoins, leurs contraintes, etc., et savent comment les rejoindre. Toutefois, dans l'intervalle limité qu'offre une campagne électorale, il est important d'établir des cibles réalistes d'intervention, c'est-à-dire des jeunes qui sont relativement peu « éloignés » de la politique et qui pourraient, par un simple rappel du où, quand et comment voter, être à même de le faire. Il ne faut tout de même pas oublier ou écarter les jeunes plus « éloignés », mais il apparaît souvent qu'un travail systématique en éducation à la citoyenneté, donc de longue haleine entre les élections, a davantage de chance de rejoindre la cible dans leur cas.



Une combinaison d'éducation à la citoyenneté hors période électorale et de mobilisation en période électorale est donc susceptible d'atteindre tous les jeunes du spectre, peu importe où ils se situent dans l'axe d'ancrage du vote.

Deuxièmement, le clivage rural urbain exploré dans plusieurs études (Gélineau, 2009, 2012; Blais et Lowen, 2011) a fait apparaître qu'une attention particulière doit être portée sur les jeunes des milieux ruraux dont les taux de participation sont encore plus faibles que dans les centres urbains. C'est ce qu'a confirmé une étude récente de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval, qui montrait que le

taux de participation des jeunes dans les régions périphériques pouvait être près de deux fois moins élevé que celui de certaines zones urbaines. Il semble donc primordial que de l'énergie soit investie afin de rejoindre les jeunes des régions les plus éloignées et de les informer le plus adéquatement possible sur les paramètres du vote. Nous croyons qu'une intervention régionale est essentielle pour avoir une connaissance adéquate des réalités du territoire et ainsi être en mesure de bien rejoindre les jeunes.

Des disparités régionales qui appellent des actions différenciées partout sur le territoire

En 2014, le taux de vote chez les 18-24 ans était pratiquement deux fois moins élevé chez les jeunes de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec que chez les jeunes de Laval ou Montréal.

Si les explications de ces disparités restent à documenter, nous constatons tout de même que la participation aux simulations électorales est aussi en général plus faible dans ces régions. Il importe d'être capable d'agir sur le terrain afin de créer un intérêt politique et d'aider à lever les obstacles au vote, de manière à rééquilibrer positivement le taux de représentation des jeunes aux urnes.

À consulter : Gélineau, François, 2015, *Étude sur la participation électorale aux élections 2014*, Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval, http://www.cms.fss.ulaval.ca/recherche/upload/chaire_democratie/fichiers/participation2014_version_finale.pdf

Actions prévues et objectifs de l'Axe 2

Simulation électorale et éducation citoyenne, un projet qui répond aux besoins

Se basant sur le programme *Électeurs en herbe*, l'Axe 2 du projet pilote en citoyenneté jeunesse répond aux différents besoins en matière de simulation électorale et d'éducation citoyenne.

Il s'agit d'un travail de terrain qui sera effectué par le conseiller en citoyenneté jeunesse lui-même avec l'appui des différentes organisations jeunesse. En ciblant les écoles secondaires, les cégeps, les universités ou encore les carrefours jeunesse-emploi et les maisons des jeunes, la collaboration entre les différents intervenants jouera un rôle clé dans la réussite de ce programme.

Le conseiller saura adapter ses interventions selon la réalité de son territoire et les besoins de la clientèle. Qu'on parle de simulations électorales ou de formations, l'éducation à la citoyenneté sera au cœur des activités proposées aux différentes clientèles. Sous forme d'activités parascolaires, d'événements rassembleurs ou d'ateliers sur les différents thèmes touchant le rôle d'un citoyen, chaque action visera à ce que les jeunes se sentent investis dans les valeurs citoyennes.

L'état de la situation concernant le vote des jeunes démontre qu'il y a urgence d'agir afin de développer chez les jeunes un intérêt face à la politique et la démocratie. Le projet permet aux différents conseillers en citoyenneté jeunesse à travers la province de répondre aux besoins et aux attentes des jeunes tout en demeurant réaliste quant au territoire desservi. Des balises claires seront établies avec les différents conseillers, mais il y aura place à la créativité afin d'éduquer les jeunes du Québec face à leur rôle de citoyen actif.

L'Axe 2 de ce projet pilote répond à plusieurs objectifs de la future politique jeunesse. Premièrement, certaines activités pour intéresser les jeunes à la politique pourront se réaliser sous forme d'activités parascolaires, et l'on sait que la participation à des activités parascolaires fait partie des facteurs de persévérance scolaire et permet aux jeunes de développer un sentiment d'appartenance à leur milieu. Les compétences développées lors de ces activités permettent aux jeunes de devenir des citoyens responsables et de stimuler par le fait même la participation citoyenne, l'engagement bénévole et la participation à la vie culturelle.

Nos actions auront aussi un effet bénéfique sur les liens intergénérationnels en incitant les jeunes à parler de politique avec leurs parents, effet confirmé dans l'évaluation du programme canadien *Vote étudiant*.

Objectifs des actions prévues :

- Intéresser les jeunes à l'actualité et à la politique;
- Augmenter le sentiment de compétence des jeunes par rapport à la politique;
- Démystifier le processus lié au vote;
- Augmenter l'impression chez les jeunes que voter est un devoir.

Objectifs	Actions	Cibles
Intéresser les jeunes à l'actualité et à la politique; Augmenter le sentiment de compétence des jeunes par rapport à la politique;	Hors période électorale : Animer des activités dans les écoles pour intéresser les jeunes à la politique	-Tournée des classes de secondaire 3 : 15 classes rejointes par région
Intéresser les jeunes à l'actualité et à la politique; Démystifier le processus lié au vote; Augmenter l'impression chez les jeunes que voter est un devoir.	En période électorale : Réaliser de simulations électorales	-Inscription de 80 000 élèves québécois à la prochaine simulation électorale
Démystifier le processus lié au vote; Augmenter l'impression chez les jeunes que voter est un devoir.	En période électorale : effectuer des mobilisations sur le terrain pour amener les jeunes à voter	-Visite des établissements postsecondaires de la région

Évaluation prévue : Questionnaire avant/après pour un échantillonnage de jeunes ayant vécu un atelier en classe pour mesurer l'évolution de l'intérêt et du sentiment de compétence.
Collaboration possible avec *Civix* pour évaluer les retombées des simulations électorales sur les connaissances des jeunes participants et leur intention de voter.

AXE 3 : RELÈVE ET PARTICIPATION POLITIQUE

À quel besoin cet axe répond-il?

Pour être dynamique, vivante, démocratique et inclusive, toute communauté doit compter sur des citoyens actifs qui s'épanouissent individuellement et qui s'impliquent dans des actions collectives. De plus, une représentation diversifiée de la population au sein des instances démocratiques favorise la prise en compte des préoccupations de l'ensemble des acteurs qui la composent. C'est par l'expression des idées, par les débats et par la recherche de compromis et de solutions partagées que la démocratie prend tout son sens.

Nous l'avons mentionné dans une section précédente, les jeunes sont peu présents au sein de plusieurs lieux décisionnels et consultatifs des organismes de développement des communautés. En 2014, ils ne représentaient que 4 % des membres des conseils d'administration des Centres locaux de développement (CLD), 3 % des membres des conseils d'administration des Conférences régionales des élus (CRÉ) et 3 % des commissaires en milieu scolaire. Dans certains cas, ils sont également complètement absents de certaines structures régionales, alors qu'ils sont très impliqués au sein d'autres instances notamment les Conseils régionaux de l'environnement (19% des administrateurs) et les Conseils régionaux de la culture (21,4%).¹⁸ Cette réalité soulève différents enjeux, notamment la pérennité des institutions publiques, et l'intérêt marqué de la jeunesse pour l'écocitoyenneté et la culture.

Comment réconcilier les intérêts identifiés des jeunes (culture, environnement, etc.) avec l'implication en politique? Il s'agit d'un défi auquel Citoyenneté jeunesse souhaite travailler activement. Dans un premier temps, il semble incontournable de prendre acte de la situation et des causes de la faible implication des jeunes en politique. Par la suite, Citoyenneté jeunesse propose des actions concrètes pour contribuer à accroître la participation dans ce domaine, une expertise centrale que l'organisme souhaite développer.

¹⁸ Conseil du statut de la femme (CSF) et Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec (TCFJRQ), *Présence des femmes et des jeunes de 35 ans et moins dans les lieux décisionnels et consultatifs régionaux*, février 2008 (mise à jour le 13 mai 2008); et CSF et TCFJRQ, *Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs*, février 2010.

Des expériences et des recherches pour appuyer une action efficace

Un problème de relève politique

De moins en moins de jeunes se reconnaissent dans le système politique actuel. L'adhésion aux partis politiques est moins marquée, ce qui dénote un éloignement et un manque de confiance envers les institutions politiques.¹⁹

Une vaste majorité préfère exprimer sa citoyenneté par d'autres voies, principalement via des groupes de la société civile. À ce sujet, on observe dans les dernières années une hausse de l'engagement citoyen des jeunes entre 15 et 24 ans, alors que la proportion d'entre eux qui fait du bénévolat est passée de 44,8 % à 54,4 % entre 2004 et 2010.

Les municipalités ont aussi un enjeu de relève politique avec des conseils municipaux vieillissants et une difficulté à attirer des jeunes. La participation des jeunes contribue à ce que le système politique évolue positivement et de manière cohérente avec leurs attentes et aspirations.

Comme l'expose clairement le tableau ci-dessus ainsi que l'information concernant l'implication citoyenne, les jeunes semblent plus attirés par différents organismes de la société civile.

Notons au passage que le vote des jeunes au palier municipal est encore plus bas qu'aux autres paliers, un travail soutenu est donc à effectuer à ce niveau. Des estimations réalisées par des chercheurs laissent croire que le taux de participation des jeunes au palier municipal pourrait être sous la barre des 20 %²⁰.

D'un commun accord avec les acteurs du milieu, des actions doivent être mises en place pour intéresser la jeunesse à s'impliquer davantage afin de former la relève politique, à

Participation des jeunes dans divers lieux décisionnels et consultatifs (%)

	2009	2014
Mairies	2,2%	2,4%
Conseils municipaux	12,1%	10,6%
Préfets	0,0%	0,0%
Conseils de la culture	23,5%	21,4%
Conseils régionaux de l'environnement	21,6%	19,0%
Références Conseil du statut de la femme (CSF) et Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec (TCFJRQ), <i>Présence des femmes et des jeunes de 35 ans et moins dans les lieux décisionnels et consultatifs régionaux</i> , février 2008 (mis à jour le 13 mai 2008) CSF et TCFJRQ, <i>Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs</i> , février 2010.		

¹⁹ Brenda O'Neill, "Indifferent or Just Different? The Political and Civic Engagement of Young People in Canada; Chartering the Course for Youth Civic and Political Participation", 2007. Sur Internet : http://www.cprn.org/documents/48504_EN.pdf.

²⁰ André Blais, Eugénie Dostie-Brouillet, et Patrick et Elisabeth Gidengil, *Étude sur la participation électorale des jeunes Montréalais*, Enquête réalisée pour le Forum jeunesse de l'Île de Montréal, 2007.

tous les paliers. Il s'agit d'une belle occasion de collaboration intergénérationnelle pour arriver à l'atteinte d'objectifs communs. La tendance à ce sujet est d'ailleurs encourageante.

Cibler les municipalités : une question d'avenir

Plusieurs municipalités sont intéressées à se doter de plateformes jeunesse afin d'améliorer la rétention de leur relève et attirer de jeunes familles et de jeunes entrepreneurs, mais ne savent pas toujours à quelle porte frapper afin d'obtenir de l'aide. Quelques initiatives sont également mises de l'avant par des organismes provinciaux, régionaux et locaux pour contribuer à réaliser cet objectif et à stimuler l'implication des jeunes en politique municipale.

La Fédération québécoise des municipalités (FQM) et l'Union des municipalités du Québec (UMQ) ont développé des partenariats intéressants avec des jeunes au cours des dernières années.

À titre d'exemple, le projet « Jeunes et relève municipale » développé par la TCFJRQ et la FQM, vise la participation de jeunes de 18 à 35 ans au Congrès annuel de la FQM. On souhaite alors qu'ils puissent créer des contacts, bénéficier de l'expérience d'élus municipaux et approfondir leurs connaissances des enjeux liés aux municipalités, tout ça dans le but de favoriser l'occupation dynamique du territoire et favoriser le sentiment d'appartenance des jeunes à leur milieu de vie et aux enjeux les concernant.

L'UMQ souhaite également favoriser la participation citoyenne des jeunes et encourager la relève en politique municipale. Par le biais de sa Commission jeunes élus et élues, elle offre un soutien aux jeunes élus municipaux (ex. : amélioration des relations intergénérationnelles au sein des conseils municipaux), sensibilise les conseils municipaux aux questions touchant la jeunesse et recueille le point de vue des jeunes élus municipaux en matière de démocratie et dans certains autres dossiers politiques²¹.

La Commission jeunesse de la ville de Gatineau²² est un autre exemple d'initiative inspirante à ce sujet. Elle représente aujourd'hui près de 15 000 jeunes de 12 à 17 ans, et

²¹ <http://www.umq.qc.ca/grands-dossiers/jeunes-elus-et-elues/>

²² « La Commission jeunesse se compose de 26 sièges pour des représentants des écoles secondaires, résidents de la Ville de Gatineau et de trois élus municipaux. » Commission jeunesse Gatineau (2015). Sur Internet : <http://cjgatineau.ca/> (page consultée le 25 août 2015).

contribue à leur mobilisation en leur permettant de mettre de l'avant des enjeux qui leur tiennent à cœur.

Il s'agit d'un modèle intéressant de collaboration intergénérationnelle que l'on retrouve dans quelques municipalités du Québec, comme Beloeil et Mont-Saint-Hilaire. De telles initiatives gagneraient à être diffusées et reprises par d'autres municipalités, car elles contribuent à développer un intérêt des jeunes pour la politique municipale en leur fournissant un levier d'action concret. Les implications au sein des Conseils jeunesse attirent ainsi la relève municipale.

Le projet Citoyenneté jeunesse souhaite contribuer à sa manière à ce que ces initiatives mènent à des résultats concrets, et que les jeunes mobilisés poursuivent leur implication en politique municipale tout en agissant en tant qu'agents multiplicateurs dans leur milieu. La politique municipale étant une politique de proximité est susceptible d'intéresser les jeunes qui souhaitent vivre une première expérience de politique active.

L'expérience française : l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ)

Un regard sur l'international nous permet de constater les avancements possibles en matière d'implication des jeunes au palier local, ainsi que des moyens qui ont fait leurs preuves au fil du temps.

Fondée en 1991, l'ANACEJ²³ regroupe plus de 400 villes et communes qui ont fait le choix de créer un espace d'échange entre jeunes et élus, afin de permettre aux premiers de prendre part aux décisions. Les échanges intergénérationnels sont au cœur de ce projet.

La force de cette organisation est qu'elle permet aux municipalités, qui ont des moyens limités, de bénéficier d'outils et d'accompagnement afin de s'assurer que l'énergie investie rapporte des résultats bénéfiques. Il s'agit de faire de l'intégration des jeunes non plus une question locale où l'on fait des tentatives de manière isolée, mais bien un projet rassembleur. S'inspirer de ce modèle nous semble fort prometteur.

²³ Pour en savoir plus : <http://anacej.asso.fr/>

Actions prévues et objectifs de l'axe 3

Appui à la en place de conseils municipaux jeunesse : pour faire participer les jeunes

Nous avons établi plus tôt que plusieurs municipalités composent avec des conseils municipaux vieillissants. Afin d'inviter les jeunes à investir ces instances, Citoyenneté jeunesse propose d'appui la création de conseils municipaux jeunesse, de concert avec les élus locaux, pour offrir une expérience de démocratie concrète et utile aux jeunes.

Notre travail consisterait à accompagner des municipalités souhaitant faire l'expérience de ce projet dans la création de lieux dont les objectifs seraient :

- D'initier les jeunes à la politique active et d'encourager la participation citoyenne;
- De développer le sentiment d'utilité et d'appartenance des jeunes à leur communauté;
- De proposer un lieu d'échange et d'influence entre les jeunes et les acteurs décisionnels.

Les conseils municipaux jeunesse seraient mis en place sur une base volontaire au sein des municipalités intéressées à renverser la tendance lourde de désengagement des jeunes.

Afin de répondre aux besoins de différentes municipalités qui ne sont pas toutes prêtes à tenter les mêmes expériences ou investir les mêmes ressources, les modèles suivants seraient offerts :



En plus d'avoir le choix entre ces 3 formules, les municipalités pourraient également viser deux groupes d'âge différents selon leur volonté et leurs besoins : les 12-17 ans et les 18-30 ans.

En s'inspirant de projets ayant fait leurs preuves, Citoyenneté jeunesse pourrait aider les municipalités à aménager des lieux qui tiennent compte des préoccupations des jeunes citoyens âgés de 12 à 30 ans et de les inviter à prendre part aux décisions qui les concernent, ou qui concernent leur municipalité.

Ces projets pilotes s'implanteraient tant dans les municipalités rurales qu'urbaines du Québec et leur modèle serait développé de façon distinctive, en prenant en considération les enjeux locaux ciblés par les élus municipaux et les préoccupations des jeunes sur le territoire.

Finalement, lorsque plusieurs projets pilotes auront connu au moins une année d'essai, Citoyenneté jeunesse se proposera pour organiser un grand rendez-vous des conseils municipaux jeunesse afin de mettre les jeunes en relation, de faire le bilan de l'expérience pilote et de préparer une nouvelle phase de déploiement. Ce rendez-vous serait aussi l'occasion pour le gouvernement du Québec et le Secrétariat à la jeunesse de consulter et de délibérer avec les jeunes afin de réaliser un état des préoccupations des jeunes par rapport au développement du Québec et de ses territoires tout en encourageant une mobilité régionale. Si l'événement connaît le succès espéré, il pourrait être répété chaque année et représenter un rendez-vous des jeunes et de la politique municipale conjointement avec l'UMQ ou la FQM.

Ce partage d'expérience et de ressources favorisera aussi l'utilisation optimale des fonds publics, notamment en évitant que les municipalités investissent chacune de leur côté des fonds pour créer le même genre d'outils ou tenir de manière isolée les mêmes réflexions.

Créer une relève municipale : projet Jeunes et relève municipale

Citoyenneté jeunesse souhaiterait, dans une perspective de déploiement d'activités et de formations concrètes destinées aux 18-35 ans, bonifier et poursuivre le déploiement du projet « Jeunes et relève municipale » exposé un peu plus haut. S'inspirant du nouveau mode de gouvernance territoriale, ce projet permettrait :

- À des jeunes d'approfondir leur connaissance des enjeux municipaux;
- Aux élus de bénéficier, par des activités conjointes, d'un regard neuf sur ces mêmes enjeux;
- À des jeunes intéressés par une carrière politique de se créer des contacts et de bénéficier de l'expérience d'élus municipaux;
- À des jeunes intéressés par la politique municipale de discuter entre eux des enjeux jeunesse liés à la fonction d' élu.²⁴

Lors des années précédentes, dans le cadre du projet, la TCFJRQ facilitait le parrainage entre un élu municipal et un jeune intéressé par la politique municipale de sa région. Pendant la durée du Congrès de la FQM, le jeune parrainé avait l'occasion d'en apprendre davantage sur le rôle d' élu municipal et de participer à certaines rencontres officielles de l'événement.

Après trois ans d'expérimentation, la FQM et la TCFJRQ effectuent un bilan positif de cette collaboration et Citoyenneté jeunesse croit qu'il y a lieu de poursuivre le recrutement de jeunes partout au Québec pour leur offrir une expérience concrète de démocratie municipale. Pour ce faire, nous proposons de créer des alliances avec les organisations locales, les associations étudiantes et les cégeps afin de faciliter le recrutement de jeunes. Les frais de participation pourraient être partagés entre la FQM, les municipalités participantes et le Secrétariat à la jeunesse.

Les deux projets de l'Axe 3 répondent bien aux besoins identifiés par la politique jeunesse, notamment la participation des jeunes aux lieux décisionnels, l'engagement bénévole des jeunes comme élément formateur dans leur parcours et ils constituent des actions concrètes pour amorcer et favoriser un dialogue intergénérationnel.

²⁴ TCFJRQ en collaboration avec la FQM (2011), *Jeunes et relève municipale : cahier d'accompagnement au projet de jumelage dans le cadre du congrès annuel de la FQM*, 31 mai 2011, p. 2.

Les projets identifiés visent aussi un objectif d'augmentation de la représentativité des jeunes en politique, qui figure parmi les solutions indispensables à la viabilité de nos institutions démocratiques et à la cohésion sociétale²⁵. De cette façon, on encourage l'entraide entre les générations et une relève au sein des instances démocratiques à l'échelle locale.

Objectifs	Actions	Cibles
Initier les jeunes à la politique municipale et d'encourager la participation citoyenne; Développer le sentiment d'utilité et d'appartenance des jeunes à leur communauté; Proposer un lieu d'échange et d'influence entre les jeunes et les acteurs municipaux.	Offrir des services aux municipalités pour les accompagner dans la création de conseils municipaux jeunesse pour les jeunes de 12-17 ans ou pour les jeunes de 18-30 ans.	- Mise en place de 3 conseils jeunesse par région
Permettre à des jeunes d'approfondir leur connaissance des enjeux municipaux; Permettre à des jeunes intéressés par une carrière politique de se créer des contacts, de bénéficier de l'expérience d'élus municipaux et discuter entre eux des enjeux jeunesse liés à la fonction d'élu; Favoriser un dialogue intergénérationnel.	Poursuivre le programme de sensibilisation et formation <i>Jeunes et relève municipale</i> pour les jeunes de 18-35 ans	- Participation de 15 à 20 jeunes au programme
<i>Développement possible à l'an 2 :</i>		
<i>Rencontre nationale de tous les jeunes impliqués dans les conseils jeunesse : formations, échanges, etc.</i>		
Évaluation prévue :		
Questionnaire auprès des jeunes impliqués dans les conseils jeunesse.		
Questionnaire auprès des élus qui travaillent en collaboration avec les jeunes.		
Questionnaire auprès des jeunes participants au programme Jeunes et relève municipale		

²⁵ Antoni Daigle et Andrée-Anne Tremblay, avec la collaboration de Guillaume Poirier, *Si jeunesse pouvait...* Décembre 2011 – Janvier 2012, p. 10.

UN MODE DE GOUVERNANCE PAR LES JEUNES

Le projet Citoyenneté jeunesse se déclinera en deux paliers ayant chacun leurs rôles et responsabilités spécifiques.

Une équipe et un conseil d'administration nationaux pour assurer le développement et la coordination

Citoyenneté jeunesse deviendra un organisme à but non lucratif dont le conseil d'administration sera composé de jeunes délégués de chacune des régions du Québec. Ces délégués proviendront en premier lieu de la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec (TCFJRQ) ce qui permettra l'embauche de deux ressources et la mise en œuvre rapide du projet, en plus de permettre au gouvernement de profiter de l'expertise d'un organisme ayant démontré sa rigueur auprès de ce dernier à plusieurs reprises au cours des dernières années.

Par la suite, chaque délégué devra provenir des conseils d'administration régionaux décrits plus bas. Bien que l'équipe de citoyenneté jeunesse soit plus légère, elle demeure inspirée de la TCFJRQ avec des responsabilités accrues. En effet, Citoyenneté jeunesse sera le seul organisme signataire de la convention de financement avec le gouvernement. Il sera donc responsable de la reddition de compte pour l'ensemble des conseillers sur le terrain de même que des échanges avec le Secrétariat à la jeunesse. Il sera finalement responsable de la signature des 17 ententes avec les organismes qui hébergeront les conseillers en citoyenneté jeunesse.

Les rencontres du conseil d'administration de l'instance nationale se feront par visioconférence à l'exception de deux rencontres physiques de délégués.

Des experts en citoyenneté épaulés par des conseils jeunesse régionaux pour la mise en œuvre des actions sur le terrain

Le financement relié aux activités destinées aux jeunes permettra l'embauche de 17 conseillers en citoyenneté jeunesse répartis dans toutes les régions du Québec. Chaque conseiller sera hébergé, payé et dirigé par les jeunes des forums jeunesse régionaux pour lesquels il travaillera. Son embauche sera la responsabilité conjointe du forum jeunesse concerné et de Citoyenneté jeunesse. Par la suite, un conseil d'administration régional devra être mis sur pied afin d'épauler et d'orienter le conseiller sur les besoins et enjeux des jeunes de la région, en plus de déléguer un administrateur qui siègera au national. Ce conseil d'administration sera la continuité

directe des forums jeunesse régionaux, et en seront partie intégrante. Le conseil devra être représentatif des jeunes de la région notamment grâce à une composition par MRC, mais également par la présence de différents acteurs socioéconomiques de la région. Chaque région sera responsable de statuer sur le nombre de rencontres physiques de leur propre conseil en tenant compte des coûts et du temps de déplacement de chacun des membres.

Une rencontre de formation nationale sera faite à chaque année pour les conseillers en citoyenneté jeunesse dans un endroit central afin de diminuer les frais de déplacement.

BUDGET

Le budget qui suit présente le coût total du déploiement de l'ensemble des axes du projet pilote. Il prend en compte le temps nécessaire à la coordination du projet à l'échelle nationale de même qu'au déploiement des actions destinées aux jeunes dans chacune des régions. Les frais de développement et de coordination représentent environ 10 % de l'enveloppe totale. La plus grande partie du budget est affectée aux ressources humaines, car la meilleure façon de toucher directement les jeunes de partout au Québec est d'aller à leur rencontre en leur proposant diverses activités, ce qui sera la principale tâche des conseillers en citoyenneté jeunesse. Le projet permettra donc la création de 19 emplois qualifiants et de qualité. Comme les coûts des différents postes budgétaires peuvent varier d'une région à l'autre, chaque conseil jeunesse régional pourra moduler les montants de ces postes à l'intérieur du budget total qui leur est octroyé.

Prévisions budgétaires		
Frais de développement et coordination		
Salaire de deux employés responsables de l'instance nationale et de la supervision		110 000,00 \$
Charges sociales		27 500,00 \$
Espace locatif		18 000,00 \$
Frais de bureau		6 000,00 \$
Frais de communication et publicité		10 000,00 \$
Déplacements et représentations		14 500,00 \$
Frais de formation		6 000,00 \$
Autres (impôts, ass., intérêts, frais bancaires, entretien, divers)		10 000,00 \$
Sous-total :		202 000,00 \$
Frais d'activités destinées aux jeunes	Par conseiller	Total 17 conseillers
Salaire du conseiller en citoyenneté jeunesse	50 000,00 \$	850 000,00 \$
Charges sociales	12 500,00 \$	212 500,00 \$
Espace locatif	8 000,00 \$	136 000,00 \$
Frais de bureau	3 000,00 \$	51 000,00 \$
Frais de communication et publicité	5 000,00 \$	85 000,00 \$
Déplacements et représentations	4 000,00 \$	68 000,00 \$
Frais de formation	2 000,00 \$	34 000,00 \$
Autres (impôts, ass., intérêts, frais bancaires, entretien, divers)	5 000,00 \$	85 000,00 \$
Rencontres de formation et colloque de la jeunesse		65 000,00 \$
Sous-total	101 500,00 \$	1 586 500,00 \$
Total du projet		1 788 500,00 \$

ÉCHÉANCIER ET ÉVALUATION

Voici trois tableaux présentant les actions à mettre en œuvre pour chacun des axes accompagnées de leur cible, du processus d'évaluation proposé et de l'échéancier. Pour l'an 1, il n'y a pas de cibles établies pour les mesures d'efficacité et d'efficience. En effet, cette année de projet pilote servira de base de calcul à l'amélioration continue qui est souhaitée pour les années suivantes et permettra la mise en place de cibles réalistes de même que des réajustements à l'intérieur même des actions, si nécessaire.

AXE 1 : Relève d'administrateurs et représentation jeunesse					
Actions	Cibles	Mesures d'extrants	Mesures d'efficacité	Mesures d'efficience	Échéancier
Participer à des consultations gouvernementales et exercer un rôle-conseil auprès du gouvernement.	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à deux consultations - Implication de 10 jeunes / région dans les réflexions 	<ul style="list-style-type: none"> - Envoi au SAJ des documents produits (avis ou mémoires) - Nombre de jeunes impliqués directement dans les réflexions 	<ul style="list-style-type: none"> - Sondage web auprès des jeunes impliqués dans la démarche : Est-ce que l'expérience est perçue positivement? Évaluer l'intention de participer à nouveau à une consultation de manière autonome (mesure de l'évolution de l'engagement) 	<ul style="list-style-type: none"> - Estimation du temps ressource passé à la réalisation de cette action (basée sur la répartition du temps compilée pendant une semaine « type » et extrapolée pour l'année) 	Décembre 2016

<p>Accompagner des organismes vers une meilleure présence des jeunes au sein des lieux décisionnels et consultatifs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 17 sondages sur la présence des jeunes sur les CA d'organismes et sur les besoins des organismes en matière d'intégration des jeunes - Accompagnement de 5 organismes par région 	<ul style="list-style-type: none"> - Envoi au SAJ d'un document synthèse Présence des jeunes au sein des lieux décisionnels : statistiques et analyse des besoins - Nombre d'organismes accompagnés 	<ul style="list-style-type: none"> - Sondage web auprès des organismes avant-après accompagnement sur leur perception de l'apport des jeunes, sur l'intention d'intégrer davantage de jeunes au cours de l'année - Compilation du nombre de jeunes dans les instances de ces organismes en début et fin d'accompagnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Estimation du temps ressource passé à la réalisation de cette action (basée sur la répartition du temps compilée pendant une semaine « type » et extrapolée pour l'année) 	<p>Sondage : juin 2016</p> <p>Accompagnement : décembre 2016</p>
<p>Offrir de la formation pour les jeunes intéressés à siéger à des conseils d'administration.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Création de la formation - Formation de 10 membres par région - Formation de 10 autres jeunes par région 	<ul style="list-style-type: none"> - Envoi au SAJ de la formation (documents) - Compilation du nombre de formations données - Nombre de jeunes ayant suivi la formation (membres-conseils et autres jeunes) 	<ul style="list-style-type: none"> - Sondage web auprès des jeunes après la formation sur la perception de la pertinence et de la qualité de la formation et sur les intentions de siéger comme administrateur 	<ul style="list-style-type: none"> - Estimation du temps ressource passé à la réalisation de cette action (basée sur la répartition du temps compilée pendant une semaine « type » et extrapolée pour l'année) 	<p>Création : juin 2016</p> <p>Formation : décembre 2016</p>

Tenir un événement national d'échange et de formation pour les jeunes administrateurs	- 100 jeunes participent à l'événement	- Nombre de jeunes et de régions représentés - Horaire de l'événement	- Questionnaire auprès des participants sur l'évaluation de l'apport de l'événement à leur compétence et connaissance	- Estimation du temps ressource passé à la réalisation de cette action (Compilation approximative du temps consacré pendant les 4 semaines précédant la tenue de l'événement)	Novembre 2016
---	--	--	---	---	---------------

AXE 2 : SIMULATION ÉLECTORALE ET ÉDUCATION CITOYENNE

Actions	Cibles	Mesures d'extrants	Mesures d'efficacité	Mesures d'efficience	Échéancier
Hors période électorale : Animer des activités dans les écoles pour intéresser les jeunes à la politique	- Tournée des classes de secondaire 3 : 15 classes rejointes par région	- Liste des activités proposées - Nombre d'écoles visitées - Nombres de classes visitées - Nombre d'élèves ayant participé aux activités	- Questionnaire avant/après sur les élèves de 2 classes ayant vécu un atelier pour mesurer l'évolution de l'intérêt et du sentiment de compétence - Sondage web envoyé aux enseignants sur la pertinence et l'efficacité perçus des ateliers	- Estimation du temps ressource passé à la réalisation de cette action (basée sur la répartition du temps compilée pendant une semaine « type » et extrapolée pour l'année)	Décembre 2016
En période électorale : Réaliser des simulations électorales	- Inscription de 80 000 élèves québécois à la prochaine simulation	- Nombre d'écoles touchées - Nombre de classes - Nombre d'élèves ayant participé à	- Questionnaire avant/après sur les élèves de 2 classes ayant vécu une simulation pour	- Estimation du temps ressource passé à la réalisation de cette action (Compilation du temps passé sur	En période électorale

	électorale	une simulation	mesurer l'évolution de l'intérêt et du sentiment de compétence	l'action pendant une semaine d'élection et multiplier par 4)	
En période électorale : Effectuer des mobilisations sur le terrain pour amener les jeunes à voter	- Visite des établissements postsecondaires de la région	- Nombre d'établissements visités - Nombre de jeunes rencontrés sur place	- Sondage papier auprès des jeunes qui le désirent pour voir leur intention d'aller voter et leur connaissance du comment	- Estimation du temps ressource passé à la réalisation de cette action (Compilation du temps passé sur l'action pendant une semaine d'élection et multiplier par 4)	En période électorale

AXE 3 : Relève et participation municipale

Actions	Cibles	Mesures d'extrants	Mesures d'efficacité	Mesures d'efficience	Échéancier
Offrir des services aux municipalités pour les accompagner dans la création de conseils municipaux jeunesse pour les jeunes de 12-17 ans	- Mise en place de 3 conseils jeunesse par région	- Nombre de conseils jeunesse - Nombre de jeunes dans les conseils	- Sondage web auprès des jeunes sur l'appréciation de l'expérience et sur les compétences et connaissances développées (sondage offert à tous les jeunes) - Sondage web auprès des élus municipaux qui le souhaitent sur la pertinence de l'action	- Estimation du temps ressource passé à la réalisation de cette action (basée sur la répartition du temps compilée pendant une semaine « type » et extrapolée pour l'année)	Décembre 2016

<p>Poursuivre le programme de sensibilisation et formation <i>Jeunes et relève municipale</i> pour les jeunes de 18-35 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation de 15 à 20 jeunes au programme 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jeunes participants - Nombre d'élus jumelés 	<ul style="list-style-type: none"> - Sondage web d'évaluation auprès des participants sur la pertinence de l'activité de même que sur leur intention de poser leur candidature aux prochaines élections municipales. - Sondage auprès des partenaires sur la pertinence de l'activité 	<ul style="list-style-type: none"> - Estimation du temps ressource passé à la réalisation de cette action (Compilation approximative du temps consacré pendant les 4 semaines précédant la tenue de l'événement) 	<p>Septembre 2016</p>
--	--	--	---	---	-----------------------

CONCLUSION

Le projet construit dans les derniers mois par les jeunes impliqués dans les forums jeunesse régionaux répond à plusieurs orientations de la future politique jeunesse.

En effet, plusieurs actions visent à favoriser la participation active des jeunes à la société, en les outillant afin de mieux contribuer au développement de leur région et du Québec. D'autres actions créent spécifiquement des lieux d'expérimentation d'engagement pour les jeunes, afin de favoriser un dialogue avec l'État et un dialogue intergénérationnel au sein des municipalités ou des organismes.

On sait que susciter un engagement tôt dans la vie (aux niveaux primaire et secondaire) favorise fortement la poursuite de cet engagement plus tard dans la vie du jeune. C'est pourquoi certaines actions touchent les jeunes dès 12 ans, afin d'entraîner un réel impact générationnel.

Au-delà des actions proposées, le gouvernement doit se préoccuper du message qu'il enverra à la jeunesse par sa politique jeunesse, tout comme par les actions qu'il choisit de soutenir financièrement : l'intégration des jeunes ne passera pas que par l'emploi ou le travail, mais s'enrichira aussi de leur engagement sous toutes ses formes.

C'est à la faveur d'une plus grande présence dans les lieux décisionnels et d'une plus grande participation aux urnes que les jeunes auront l'impression que leur présence et leur apport sont désirés, et que la cohésion sociale en sera renforcée, même dans ce contexte démographique particulier qui représente un défi pour toutes les générations.

Les assises solides de notre projet ainsi que l'importance que nous accordons à l'évaluation de celui-ci font de Citoyenneté jeunesse un partenaire de choix qui, en plus de mettre les jeunes au cœur des décisions, permet de réinvestir l'expertise développée depuis plus d'une décennie en matière de participation citoyenne grâce notamment au soutien et à la confiance du Secrétariat à la jeunesse.

Investir dans la jeunesse, c'est avoir un Québec plus riche.

ANNEXE I – UN BREF HISTORIQUE

Le Québec reconnaît depuis longtemps l'importance d'investir en sa jeunesse et de contribuer à son rayonnement. La naissance du Conseil Permanent de la Jeunesse²⁶ (CPJ) en août 1987 est un élément fort significatif de cette reconnaissance. Suivant les recommandations émises lors du Sommet québécois de la jeunesse de 1983 et suite à l'élection du Parti libéral en 1985, le CPJ, aboli en 2010, fût l'un des conseils consultatifs jeunesse ayant eu le plus de ressources et de pouvoir législatif, faisant l'envie de plusieurs pays dans le monde. (Conseil permanent de la jeunesse, 2011)

En 1997, le gouvernement du Québec lançait sa *Politique de soutien au développement local et régional*. À l'intérieur de celle-ci, il exprimait sa volonté de porter une attention particulière aux jeunes en région. Un an plus tard, dans la foulée du *Plan d'action jeunesse 1998-2001*, le gouvernement rappelait aux conseils régionaux de développement (CRD), devenus par la suite les Conférences régionales des élus²⁷ (CRÉ) en 2003, l'importance de s'intéresser à la jeunesse.

Le gouvernement du Québec invitait, en 1999, les CRD de l'époque ainsi que leur table de concertation jeunesse à organiser et susciter la participation des jeunes à des ateliers régionaux abordant plusieurs questions relatives aux jeunes en vue du prochain Sommet du Québec et de la jeunesse, qui s'est tenu en février 2000 à Québec. Chaque région devait alors se positionner par rapport à plusieurs thèmes tels que l'éducation, la santé, l'environnement, les loisirs, etc. Les organisations jeunesse étaient également invitées à déposer un mémoire et y inclure des propositions d'actions concrètes. À cette occasion, l'ensemble des tables de concertation jeunesse, aujourd'hui appelées les forums jeunesse régionaux, ont déposé un mémoire commun s'intitulant : *pour un Québec habité et animé*. Le Sommet du Québec et de la jeunesse ayant eu lieu a notamment abouti à deux grandes propositions s'inspirant des recommandations du mémoire du réseau des forums jeunesse, soit la création d'un Fonds jeunesse et l'élaboration d'une Politique jeunesse s'intitulant : *la jeunesse au cœur du Québec*.

²⁶ Le Conseil permanent de la jeunesse est un organisme gouvernemental, indépendant et non partisan, qui a pour mission de défendre les jeunes citoyens du Québec.

²⁷ Les conférences régionales des élus sont les interlocuteurs privilégiés du gouvernement en matière de développement régional pour les territoires qu'elles représentent.

Le lancement du *Plan d'action jeunesse 2002-2005* a su mettre la table pour la mise en place de mesures visant à répondre à des problématiques vécues par les jeunes. C'est d'ailleurs dans ce plan d'action que s'est concrétisée la régionalisation du Fonds jeunesse et des actions qui en découlaient.

La politique jeunesse qui est administrée par le SAJ, prévoyait alors une certaine légitimité aux actions jeunesse structurantes et régionales. L'objectif était de laisser les jeunes décider de ce qui est bon pour eux en décentralisant les orientations en matière de dossier jeunesse et en encourageant une certaine auto-organisation « par et pour » les jeunes à l'échelle locale. Bref, une belle preuve de confiance aux régions et surtout une décentralisation des pouvoirs permettant une meilleure répartition des ressources prévues pour les jeunes du Québec.

À partir de l'élection du gouvernement libéral en 2003, on redouble d'efforts pour placer les jeunes au centre des décisions, car on comprend alors qu'ils sont plus qu'indispensables au développement et à la projection de perspectives d'avenir sur le plan économique au Québec. À partir de ce moment, tous les premiers ministres ont pris les dossiers jeunesse sous leur aile.

« Témoinage de l'importance que le gouvernement lui accorde, les dossiers jeunesse sont coordonnés au plus haut niveau gouvernemental, soit par le premier ministre lui-même »²⁸.

D'un plan d'action vers une stratégie d'action

Le choix de rebaptiser le « plan d'action » en « stratégie d'action » s'inscrit dans une perspective de mise en place de grandes orientations choisies parmi les résultats d'une multitude de consultations tenues aux quatre coins du Québec. La stratégie vise donc le long terme et la pérennité de la politique jeunesse, et se base sur les forces et les limites de celle-ci. Les planifications stratégiques en matière de jeunesse ont permis un ancrage des actions dans des besoins et des enjeux réels, exprimés par différents acteurs jeunesse.

²⁸ Propos tirés textuellement dans l'introduction de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.

La première *Stratégie d'action jeunesse 2006-2009* poursuivait l'objectif d'une jeunesse engagée dans sa réussite. Cette stratégie était davantage inspirée de l'intervention positive et visait à mettre en valeur la place des jeunes dans la société québécoise en encourageant, entre autres, la participation citoyenne ainsi que la présence des jeunes au sein des instances démocratiques.

Finalement, la *Stratégie d'action jeunesse 2009-2014* reconduit plusieurs mesures sur cinq ans, permettant ainsi aux organisations jeunesse de mieux planifier leurs interventions à long terme. Celle-ci s'est d'ailleurs caractérisée par une philosophie de continuité du travail engagé dans la précédente stratégie. Elle comporte une philosophie d'aspiration commune à un contrat social et s'intègre de façon transversale à l'intérieur de 6 grands défis. La *Stratégie d'action jeunesse 2009-2014* s'adresse aux jeunes Québécois et Québécoises âgés de 15 et 35 ans. Toutefois, une bonne partie des moyens d'action proposés concernent également le secteur de la petite enfance et des liens intergénérationnels.

Toutefois, les résultats finaux de la dernière *Stratégie d'action jeunesse 2009-2014* sont encore méconnus. Un rapport de mi-étape a été rendu public en 2012 par le SAJ et certains constats en ressortent. Ce bilan de mi-parcours rappelle les objectifs et les moyens d'action de la *Stratégie* et présente un état de la situation en quantifiant le nombre de jeunes rejoints, de services offerts et de nouveaux emplois créés. Le SAJ dit être fier des résultats obtenus et souligne l'ampleur du défi que constituait la mise en œuvre de ce plan d'action gouvernemental. On souligne l'implication des nombreux partenaires et on conclut en mentionnant que sur un total de 115 moyens d'action, 114 étaient en cours de réalisation ou étaient terminés en date du 31 mars 2011. De plus, ce serait près de deux millions de jeunes qui auraient été rejoints de façon directe ou indirecte par la *Stratégie* et plus de 350 000 jeunes parmi eux auraient bénéficié d'un service direct. Ce serait également 450 emplois qui auraient été créés dans le cadre de la *Stratégie d'action jeunesse 2009-2014*. On excuse la difficulté de ne pouvoir rendre une évaluation complète en soulignant la diversité des moyens d'action qui démontrent toute la richesse de la *Stratégie*. (SAJ, Rapport de mi-étape, 2012)

ANNEXE II – LES VALEURS DES FORUMS JEUNESSE RÉGIONAUX

Cette charte représente l’aboutissement d’une réflexion collective des administrateurs des forums jeunesse sur les valeurs sur lesquelles doivent reposer leurs actions :

Décentralisation et régionalisation :

Les forums jeunesse régionaux considèrent que les mécanismes de décision doivent être le plus près possible des citoyens concernés. La décentralisation, telle que véhiculée par les forums jeunesse, tient pour acquis que les différents milieux qui composent le Québec possèdent les compétences nécessaires à l’exercice de leurs pouvoirs et sont à même de prendre en charge leur développement. Les forums jeunesse croient que les voix multiples qui émanent d’un réseau décentralisé sont une richesse et témoignent des spécificités propres aux jeunes et aux régions du Québec. Tout en respectant cette diversité, il est possible, sans être nécessaire, d’identifier des enjeux propres aux jeunes Québécois qui sont susceptibles de rassembler les travaux et réflexions des forums jeunesse régionaux à l’échelle nationale. Le profil de chacun des forums dessine alors le vaste paysage des préoccupations et volontés de la jeunesse québécoise.

Les forums jeunesse régionaux considèrent que le palier régional qu’ils représentent est nécessaire au plein développement du Québec. Avec leur partenariat avec les conférences régionales des élus, les forums jeunesse régionaux croient que les pouvoirs qui leur sont confiés permettent d’assurer l’émergence d’une multitude de leaders pour le Québec et que ceux-ci sont un facteur clé dans la valorisation et l’occupation et la vitalité de l’ensemble des territoires du Québec.

Participation citoyenne et représentation des jeunes :

Les forums jeunesse régionaux sont convaincus que la représentation des jeunes au sein des instances consultatives et décisionnelles de la société québécoise est nécessaire afin d’assurer un plein développement de celle-ci. Les forums jeunesse considèrent que les jeunes sont pleinement en mesure d’exercer les rôles liés à leur présence au sein d’instances consultatives et décisionnelles dans la mesure où le soutien pertinent leur est offert. Ils considèrent que la place des jeunes doit s’inscrire dans un esprit démocratique de représentativité et, qu’en ce sens, cette place ne saurait se faire au détriment d’autres groupes.

Les forums jeunesse régionaux considèrent que la participation citoyenne des jeunes est nécessaire au plein épanouissement de la société québécoise. C’est à travers l’engagement

au sein des sphères sociales, publiques et politiques que les jeunes peuvent pleinement déployer leur potentiel et dynamiser l'ensemble des régions du Québec. Les forums jeunesse croient que la participation citoyenne doit être appuyée et valorisée.

Développement régional par et pour ceux qui y vivent :

Les forums jeunesse régionaux considèrent que le développement régional doit se faire en s'appuyant sur l'expertise des citoyens qui vivent au cœur de ces régions. Ils croient que les personnes les mieux placées pour prendre les décisions en regard de leur développement sont celles directement visées. Les forums jeunesse considèrent que les projets de développement doivent être pensés par et pour ceux qu'ils ciblent.

ANNEXE III – LES PILIERS DE L’INTERVENTION JEUNESSE

Mise en contexte : En décembre 2014, en prévision du renouvellement de la Politique jeunesse, les forums jeunesse régionaux ont proposé au gouvernement cinq piliers qui, selon eux, devraient guider son action et ses réflexions à venir. Plusieurs groupes jeunesse ont aussi adhéré à cette vision, la liste de ces appuis se retrouvant à la fin de cette annexe.

Pour une jeunesse au cœur des actions gouvernementales

Clause d’impact jeunesse transparente

Le gouvernement doit s’obliger à mesurer l’impact sur les jeunes des lois et politiques qu’il met de l’avant. C’est un engagement fort qu’il a déjà pris au début des années 2000 avec la création d’une clause d’impact jeunesse devant être rédigée dans le cadre des projets de loi soumis au Conseil des ministres. Cette clause a placé le Québec à l’avant-garde dans la considération accordée à sa jeunesse.

Dans un contexte de gouvernement ouvert et dans un esprit de transparence, ces clauses devraient maintenant être rendues publiques et construites à l’aide de l’expertise des partenaires de l’État en matière de jeunesse.

Co-construction avec les jeunes

Les jeunes doivent être placés au cœur de la prise de décision en regard des questions qui les touchent. Le gouvernement devrait être guidé par l’adage *Nihil de nobis, sine nobis* – rien qui ne nous concerne sans nous. Ainsi, les jeunes de toutes les régions devraient avoir accès aux lieux de pouvoir les concernant : construction des politiques publiques, investissements des fonds les ciblant et gouvernance des organisations s’adressant à eux.

Cette place des jeunes est une visée qui nécessite du travail et des ressources afin d’assurer que cette participation soit optimale pour les jeunes eux-mêmes et les organisations qui les accueillent. L’accompagnement et la formation dans un esprit de développement du pouvoir d’agir sont au cœur de ce processus.

Pour la prochaine Politique de la jeunesse, cela signifie : maintien du contrôle de leviers financiers par des jeunes, engagement de l'État à faire une place aux jeunes dans l'analyse menant aux clauses d'impact jeunesse et engagement à maintenir un dialogue concernant les grands enjeux avec les jeunes.

Gouvernance de la Politique québécoise de la jeunesse

La future politique de la jeunesse devrait faire une place aux jeunes dans la gouvernance de sa mise en œuvre. Ainsi, le gouvernement devrait tenir des rencontres entre le ministre responsable de la jeunesse, les autorités de l'Administration œuvrant à la question jeunesse et des partenaires de la jeunesse gouvernés par des jeunes.

Enfin, le gouvernement pourrait s'engager à mesurer l'avancement de ses travaux en matière de jeunesse tous les quatre (4) ans en commission parlementaire afin de permettre à l'ensemble de la société civile de contribuer à l'avancement des dossiers jeunesse.

Âge de la jeunesse

L'âge de la jeunesse devrait être de 35 ans et moins afin de favoriser une intervention de la petite enfance jusqu'à la conciliation travail-famille. Les transitions vécues par les jeunes se déroulent de plus en plus tardivement et l'État doit garder un lien privilégié avec les jeunes dans le cadre de ces périodes importantes de leur vie.

Une recherche jeunesse co-construite et transparente

Les recherches menées par l'État concernant la jeunesse devraient être divulguées de manière proactive afin de permettre aux groupes de s'en inspirer. De même, un mécanisme devrait permettre aux jeunes d'orienter certains travaux de recherche réalisés par l'Administration de manière à assurer une production de recherches qui répondent à la fois aux besoins des jeunes et du gouvernement. Le modèle utilisé pour le Comité consultatif jeune de la Commission des partenaires du marché du travail est à cet effet digne d'attention.

Appuis :

En plus des forums jeunesse régionaux, les groupes jeunes suivants ont appuyé ces piliers d'intervention jeunesse en date du 22 décembre 2014 :

- Collectif autonome des Carrefours jeunesse emploi du Québec
- Comité des jeunes de la CSQ
- Comité national des jeunes de la CSN
- Environnement Jeunesse
- Place aux jeunes en région
- Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec
- Serge Rock, coordonnateur du Réseau jeunesse des Premières Nations du Québec – Labrador

RÉFÉRENCES

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (CSF), ET TABLE DE CONCERTATION DES FORUMS JEUNESSE RÉGIONAUX DU QUÉBEC (TCFJRQ). *Présence des femmes et des jeunes de 35 ans et moins dans les lieux décisionnels et consultatifs régionaux*, février 2008 (mise à jour le 13 mai 2008).

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (CSF), ET TABLE DE CONCERTATION DES FORUMS JEUNESSE RÉGIONAUX DU QUÉBEC (TCFJRQ). *Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs*, février 2010.

CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE. *Maintenir le dialogue avec les jeunes : c'est nécessaire! : Mémoire du conseil permanent de la jeunesse, présenté à la Commission des finances publiques dans le cadre de l'étude du projet de loi 130*, Québec, Gouvernement du Québec, février 2011.

DEMERS, É., LAGANIÈRE V., et F. TALBOT. *Accueil et formation des administrateurs*, Québec, Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec (TCFJRQ), 2011.

GALLANT, Nicole, et Céline OBERLÉ. *Les Forums jeunesse régionaux du Québec : ancrage local et régional des actions en participation citoyenne des jeunes*. Institut national de la recherche scientifique (INRS), Centre Urbanisation Culture Société, 63 p., 2013. Sur Internet : <http://forumsjeunesse.qc.ca/ancrage-local-regional-actions-participation-citoyenne-jeunes.pdf>.

INSTITUT DE RECHERCHE EN ÉCONOMIE CONTEMPORAINE (IREC). *Le Cégep de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine : un actif de premier plan pour l'économie et le développement régional*, Montréal, 2015. Sur Internet : <http://www.irec.net/upload/File/rapportrecherchecegepgaspeavril2015.pdf>

LAMOUREUX, H. *Le citoyen responsable. L'éthique de l'engagement social*, Montréal, VLB Éditeur, 1996.

RADIO-CANADA. « Robert Laplante qualifie la restructuration de l'État de destruction planifiée », 17 février 2015. Sur Internet : <http://ici.radio-canada.ca/regions/saguenay-lac/2015/02/17/002-robert-laplante-cercle-de-presse-irec.shtml>

SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE. *La jeunesse au cœur du Québec : politique québécoise de la jeunesse*. Québec, Gouvernement du Québec, 2001.

SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE. *Plan d'action jeunesse 2002-2005 : la jeunesse au cœur du Québec*. Québec, Gouvernement du Québec, 2002.

SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE. *Stratégie d'action jeunesse 2006-2009*. Québec, Gouvernement du Québec, 2006.

SECRETARIAT À LA JEUNESSE. *Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 : Enrichir le Québec de sa relève.* Québec, Gouvernement du Québec, 2009.

SECRETARIAT À LA JEUNESSE. *Rapport de mi-étape : stratégie d'action jeunesse 2009-2014.* Québec, Gouvernement du Québec, 2012.

SECRETARIAT À LA JEUNESSE. *Une génération aux multiples aspirations : Livre blanc sur la Politique québécoise de la jeunesse.* Québec, Gouvernement du Québec, 2014.

TABLE DE CONCERTATION DES FORUMS JEUNESSE RÉGIONAUX DU QUÉBEC (TCFJRQ). *Jeunes et relève municipale : cahier d'accompagnement au projet de jumelage dans le cadre du congrès annuel de la FQM, en collaboration avec la FQM, 31 mai 2011.*